

# LE BUDGET MARLIEN <sup>en</sup> 6 points

Numéro 5  
mars 2019

## Budget 2019

- **Pas de hausse des taux d'impôts communaux.**
- **Rigueur budgétaire : augmentation du budget de fonctionnement limitée à 1,2 %.**
- **Près de 2,5 millions d'euros d'investissements pour Marly !**

### 1 DES TAUX D'IMPOSITION MUNICIPAUX STABLES DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES

Les taux d'imposition municipaux sont inchangés depuis 2014, ils sont même identiques à ceux de l'année 2003.

**Comment peut-on alors expliquer une augmentation de la somme payée par le contribuable ?**

L'augmentation de l'imposition peut, notamment, s'expliquer par trois facteurs indépendants de la décision communale sur les taux d'imposition :

- la modification de la structure familiale (exemple : départ des enfants) comme celle de la résidence principale (exemple : travaux d'extension),
- l'augmentation annuelle des bases d'imposition décidée par l'Etat (en 2019, elle s'établit à plus de 2,2%),
- les augmentations des autres collectivités locales.

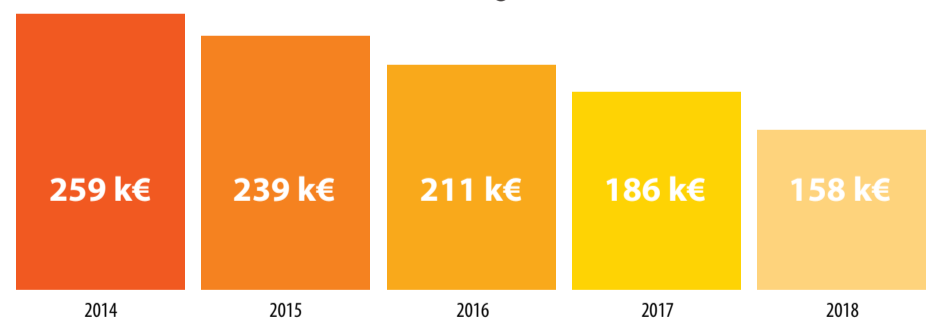
Taux municipaux	2008	2019
Taxe d'habitation	13,79	↘ 13,64
Taxe foncière	12,81	↘ 12,67
Taxe foncière non bâti	67,53	↘ 66,79

### 2 DES EFFORTS BUDGÉTAIRES CONSÉQUENTS EN DÉPIT D'UN ENVIRONNEMENT FINANCIER DIFFICILE MARQUÉ PAR LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

#### NOS PRINCIPAUX EFFORTS RECONDUITS EN 2019

- **Maîtrise des heures supplémentaires.**
- **Non remplacement des agents en congés maladie pour moins d'un mois. Non remplacement systématique des agents partant en retraite.**
- **Contrôle de la masse salariale.**
- **Contrôle des dépenses énergétiques.**
- **Optimisation de la commande publique.**

Évolution des charges financières



#### BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT :

**En cumulé ce sont 700 k€ de moins par an. soit près de 40% de nos recettes dans ce domaine.**

# LE BUDGET MARLIEN en 6 points

## 3 UNE POLITIQUE D'URBANISATION QUI PORTE SES FRUITS

La hausse de la population permet de faire vivre nos écoles, nos associations ainsi que les commerces et entreprises de notre ville, mais pas seulement !

Grâce à la politique d'urbanisation initiée dès 2009 par la municipalité, les ressources financières de notre ville s'en sont trouvées renforcées. L'effet budgétaire n'est intervenu qu'en 2015 mais il représente déjà, depuis cette date, plusieurs dizaines de milliers d'euros.

La hausse de la population complète avantageusement nos efforts budgétaires (baisse des dépenses) et compense en partie les pertes financières consécutives aux baisses de dotations de l'Etat.

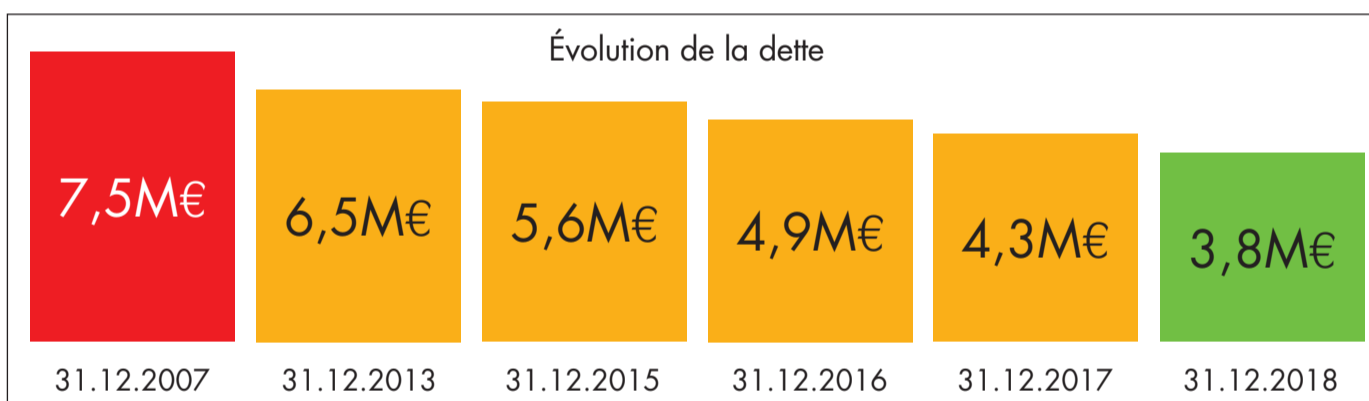
## 4 UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DE DÉSENDETTEMENT

En 2019, les charges financières de Marly baisseront de plus de 15%. Le taux d'endettement par Marlien est de 368 €. La moyenne des villes de taille similaire s'établit à 895 €.

Il est à noter que, contrairement aux prêts initiés sur le marché des particuliers ou des entreprises, les prêts consentis par les banques aux collectivités locales ne sont que très rarement négociables et, en cas de rachat, supportent des frais de renégociations prohibitifs.

Par exemple, voici la réponse de la banque institutionnelle des collectivités à notre demande de renégociation (Caisse des Dépôts et Consignations).

« Suite à nos échanges nous vous confirmons qu'il n'est pas possible de renégocier ces prêts en taux fixe. Tout réaménagement entrainerait un passage en Index TLA + marge, couplé à l'allongement de la durée du prêt, à neutralité actuarielle. Soit un coût financier (total des intérêts) de ces prêts inchangés, quelle que soit la modification de leurs caractéristiques ».



Depuis 2014, la commune de Marly a réalisé 7,4 M€ d'investissements. En 2019, ce sont encore 2,5 M€ qui seront investis dans la réfection du patrimoine, des écoles, etc.

## 5 CONTINUER À INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR DE MARLY !

La bonne gestion de notre ville nous permet d'investir près de 2,5 millions d'euros qui seront répartis (pour les grandes masses) de la manière suivante :

- 1,3 M€ ..... réhabilitation et rénovation énergétique du CSC La Louvière
- 400 000 € ..... travaux et équipements de voirie (enfouissement rue du haut du four : 163000 €, acquisition d'une balayeuse : 120 000 €, etc.)
- 422 000 € ..... mise en sécurité des bâtiments, acquisitions et travaux **dans les écoles** ainsi que dans les autres bâtiments communaux
- 179 000 € ..... éclairage public, acquisition de matériel et aménagements des espaces verts
- 44 000 € ..... poursuite du plan informatique

Les investisseurs privés participent aussi à préparer l'avenir de notre ville : ils contribuent à son attractivité sans solliciter les contribuables (création du camp d'entraînement du FC Metz, installations de deux micro crèches, etc.). C'est aussi le cas pour les autres collectivités comme Metz Métropole (400 K€ pour la voirie), ou la Région Grand Est (800 K€ pour le lycée Citroën de Frescaty).

## 6 MARLY, TOUJOURS BONNE ÉLÈVE !

L'Argus des communes rédigé par l'association, nationale et indépendante, "Les contribuables associés", a reconnu la bonne gestion des finances de notre ville.

En effet, Marly a reçu la note maximale de 20/20. En Moselle, Marly fait partie du top 3 des communes les plus économes et les mieux gérées de sa strate.

→ [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org)



2012



2013



2014



2015



2016



2017(\*)

(\*) Note décernée en mars 2019



M A R L Y

Ville de Marly • 8 rue des écoles BP 30002 - 57151 Marly cedex • Tél. : 03 87 63 23 38 • E-mail : [info@marly57.fr](mailto:info@marly57.fr) • Site : [www.marly57.fr](http://www.marly57.fr)